

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DE LA CORSE-DU-SUD
COMMUNE DE PIANOTTOLI-CALDARELLO

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

L'an deux mille vingt-six, le 30 avril, à 18h00, le Conseil Municipal, légalement convoqué le 17 avril, s'est réuni en séance publique sous la présidence de M. Paul QUILICHINI.

<p>En exercice : 15</p> <p>Présents : 10</p> <p>Votants : 14</p>	<p>Etaient présents : ANTONETTI Jean-Pierre, BAGGIONI Lionnel, BARTOLI Catherine, CASTELLANI Jacqueline, CHIESI Jean-Luc, GIUDICELLI Paul, GIUSEPPI Eugénie, MANICCIA Christophe, QUILICHINI Céline, QUILICHINI Paul</p> <p>Etaient absents :</p> <p>Etaient représentés : CESARI Jacques, LESAGE Anne-Lise, LOTTIN Elodie, SAMPIERI Jean-Pierre, WIRTZ Sylvie</p> <p>Non-participation : QUILICHINI Paul</p> <p>Secrétaire de séance : GIUSEPPI Eugénie</p> <p>Le quorum étant réuni, le Conseil Municipal peut valablement délibérer.</p>
--	---

Objet : Approbation du Compte Financier Unique 2025 Port

La Première adjointe rapporte au Conseil Municipal,

Le CFU permet une lecture plus lisible, plus fiable et plus transparente de la situation financière de la commune, en réunissant dans un document unique les données de l'ordonnateur et du comptable public.

La section de fonctionnement retrace l'activité courante du port de plaisance et de pêche.

Les recettes de fonctionnement proviennent principalement :

- des droits de port et redevances d'amarrage ;
- des prestations portuaires.

Les dépenses de fonctionnement concernent essentiellement :

- les charges de personnel ;
- les charges d'entretien et d'exploitation des installations portuaires ;
- ainsi que les dépenses générales nécessaires au fonctionnement du service.

L'exercice 2025 se solde par un résultat de fonctionnement excédentaire de 95 814,72 €, traduisant une gestion saine du port.

La section d'investissement concerne les opérations d'entretien lourd, de modernisation et de sécurisation des équipements portuaires.

Les dépenses ont porté notamment sur les études sur l'extension du port financées par le Fonds d'Intervention Maritime (FIM) et l'autofinancement.

La section d'investissement présente un résultat de 30 677,39 €.

Au 31 décembre 2025, le résultat global du budget annexe du port s'établit à 817 748,65 €.


La situation financière du port demeure saine, compatible avec la poursuite de son exploitation et de ses investissements futurs.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

DÉCIDE

ARTICLE UNIQUE : Approuver le Compte Financier Unique du budget port de plaisance et de pêche (M4) pour l'exercice 2025.

Voix POUR	14
Voix CONTRE	
ABSTENTION	
NON-PARTICIPATION	1

Affichée et transmise en Préfecture le : 06/05/2026	Fait et délibéré à Pianottoli-Caldarello, le 30 avril 2026, Ont signé au registre tous les membres présents. Pour extrait conforme, le Maire, Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Préfecture le 06/05/2026 Jacqueline CASTELLANI 
---	--